

# Le Cap **Magazine**

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

n° 66 - mai, juin 2017

## Réseau pluvial

p. 5

2<sup>ème</sup> phase de rénovation  
du centre-ville

## Une borne de charge pour véhicules électriques

p. 6

## Union Sportive d'Erquy (USE)

p. 11

au plus haut

## La SNSM

p. 20

grande cause nationale en 2017

Plage des Montiers - photo Yannick LE GAL



28 avril, mise en place d'une exposition de Marcel MOCHET



6 mai, Carrousel de Saint-Petersbourg à la Galerie d'art



1<sup>er</sup> mai, kite-surf à Caroual



18 mai, Landes & Bruyères, remerciement au personnel du CTM

## Le Cap Magazine

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS  
n° 66 - mai, juin 2017

**Directeur de la Publication :** Christiane Guervilly.

**Responsable de Rédaction :** Maryvonne Chalvet.

**Rédaction et mise en page :** Alban Sorette.

**Ont participé à ce numéro :** Michèle Babik, Sébastien Besson, Jean-Luc Dubos, Carole Gesrel, Carine Goerger, Agnès Guillaume, Marie Hervieux, Anthony Kerichard, Fabienne Lesvenan, Fabien Le Louedec, Marie-Dominique Mallégol, Véronique Ménard, Michel Morgand, Sylvain Renaut.

**Photographies :** Le Penthièvre (SNSM), Sylvie Le Bricon, Yannick Le Gal (couverture), Marie-Dominique Mallégol, Kevin Requentel, Alban Sorette, Sylvie Voyer.

**Impression :** ICH Imprim'Color Hercouët Lamballe papier recyclé cyclus print 115g.

**Distribution :** La Poste.

### Mairie

11 square de l'Hôtel de Ville  
BP 09 - 22430 ERQUY  
Tél : 02 96 63 64 64  
www.ville-erquy.com



### Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi	samedi (état-civil)
8h15 à 12h00	9h00 à 12h00
13h30 à 16h30	



19 mai, inauguration de logements pour saisonniers à Saint-Pabu



7 juin, Landes & Bruyères, repas des bénévoles à Pluriën



17 juin, Fête de la Musique



## UN NOUVEAU LOOK POUR VOTRE MAGAZINE ...

« **Erquy, l'air qu'il vous faut !** », c'est la toute nouvelle marque pour notre commune, initiée par l'Office de Tourisme en fin d'année dernière et qui se décline à la mairie sur tous les supports de communications, dont le magazine. Nous espérons que cette nouvelle identité graphique vous plaira ... Cette marque peut être reprise par les commerces et entreprises de la ville, une démarche sera lancée dans ce sens à l'automne.

L'Office de Tourisme d'Erquy vit ses dernières semaines sous sa forme associative, les agents intégreront **l'Office de Tourisme Communautaire** qui devrait être créé dès le mois d'octobre. Pas de changement sur Erquy, il y aura toujours un accueil à l'année dans les locaux actuels. La Communauté de Communes Lamballe Terre & Mer réfléchit en ce moment à une stratégie de développement touristique intégrant l'ensemble du territoire et tirant partie de chaque identité. Un plan d'action sera décliné à la rentrée afin de proposer des partenariats aux acteurs touristiques.

L'été 2017 c'est aussi **Lamballe à 2h08 de Paris**, une prouesse technologique qui va nous permettre des déplacements plus aisés vers la capitale, et aussi des déplacements plus fréquents pour les touristes qui souhaitent venir séjourner sur le territoire.

Pour l'instant, savourons le beau temps et la bonne fréquentation touristique dont nous bénéficions en ce début de saison, fréquentation pour laquelle la communication des événements n'est pas étrangère non plus.

Les associations, leurs bénévoles, les services de la mairie vont tout l'été être à pied d'œuvre pour animer notre ville. Un grand merci à eux, un grand merci également aux pompiers et aux gendarmes qui voient leur activité accrue pendant cette période.

Bel été à tous, petits et grands ...

**Christiane GUERVILLY**

*Maire d'Erquy*

*Vice-Présidente de Lamballe Terre & Mer*

*Vice-Présidente du Pole d'Equilibre Territorial de Saint-Brieuc*

*Présidente de Sensation Bretagne*

# état CIVIL

## NAISSANCES

Maiwenn **LE MERCIER** le 17 mai.

## MARIAGES

Dimitri **CATHERINE** et Bérengère **HELEUT** le 13 mai, Maxime **LEMAITRE** et Mathilde **DERBOIS** le 27 mai, François **SAUVAGET** et Aude **CAILLAT** le 10 juin.

*Publications autorisées par les familles.*

## DÉCÈS

Jeannine **COMMAULT** épouse **COCHERIL** le 23 avril, Jacqueline **BUSA** le 29 avril, Marcelle **BURLLOT** le 9 mai, Monique **LUDGER** veuve **CORLAY** le 10 mai, Yvette **HERVÉ** veuve **MÉNARD** le 26 mai, Suzanne **AURÉGAN** le 31 mai, Gilles **PONTUS** le 3 juin, Henri **BROUARD** le 4 juin, Charles **TANGUY** le 6 juin, Rémy **LEMAITRE** le 6 juin, Solange **NICOLAS** veuve **RIOCHE** le 9 juin, Claude **DEGARDIN** le 12 juin.

## Les peintres vous invitent



Si notre commune est dotée d'une galerie d'art municipale de premier plan, d'autres lieux invitent aussi à la contemplation d'œuvres d'art. A l'arrivée des beaux jours, des artistes qui ont travaillé « dans l'ombre de leurs ateliers » investissent à nouveau les galeries pour montrer au public leurs dernières créations.

<p><b>Galerie Francis L'Huillier</b> 14 rue Clémenceau 06 24 61 14 50</p>	<p>Ouvert en juillet et août tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h00 sauf le dimanche après-midi.</p>	<p>Francis L'HUILLIER <a href="http://www.francislhuillier.fr">www.francislhuillier.fr</a> GIL S <a href="http://sculpturegil.canalblog.com">sculpturegil.canalblog.com</a> Gaëtan OLERON <a href="http://gaetan-oleron.com">gaetan-oleron.com</a></p>
<p><b>Atelier Marcy</b> 59 rue Foch 02 96 72 44 21</p>	<p>Ouvert toute l'année de 11h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.</p>	<p>MARCY</p>
<p><b>Chemins de Création</b> 48 rue du Port 06 68 47 18 49 06 20 33 23 41</p>	<p>Ouvert du 17 au 30 juillet de 16h00 à 19h00. Ouvert en août et en septembre le week-end de 16h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.</p>	<p>Jacqueline AZPIROZ <a href="http://www.jacquelineazpiroz.com">www.jacquelineazpiroz.com</a> Christian TUAL <a href="http://www.cheminsdecreation.com">www.cheminsdecreation.com</a> <a href="http://www.christiantual.com">www.christiantual.com</a></p>
<p><b>Galerie Maud Bernard</b> 48 rue du Port 06 86 17 63 37</p>	<p>Ouvert toute l'année le week-end, tous les jours en période de vacances scolaires.</p>	<p>Maud BERNARD Bernadette MAURO <a href="http://bernadettemauro.net">bernadettemauro.net</a> TIFET <a href="http://tifet-hatsouti.eklablog.com">tifet-hatsouti.eklablog.com</a> Cathy L'HOSTIS <a href="http://cathylhostis.com">cathylhostis.com</a> Pierrick GIRAULT <a href="http://pierrickgirault.com">pierrickgirault.com</a> Daniel GIRAULT <a href="http://danielgirault.com">danielgirault.com</a></p>
<p><b>Atelier des Cyprès</b> 48 bis rue du Port 06 68 69 97 33 06 72 30 51 89</p>	<p>Ouvert d'avril à fin septembre, tous les week-end, jours fériés et vacances scolaires de 15h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.</p>	

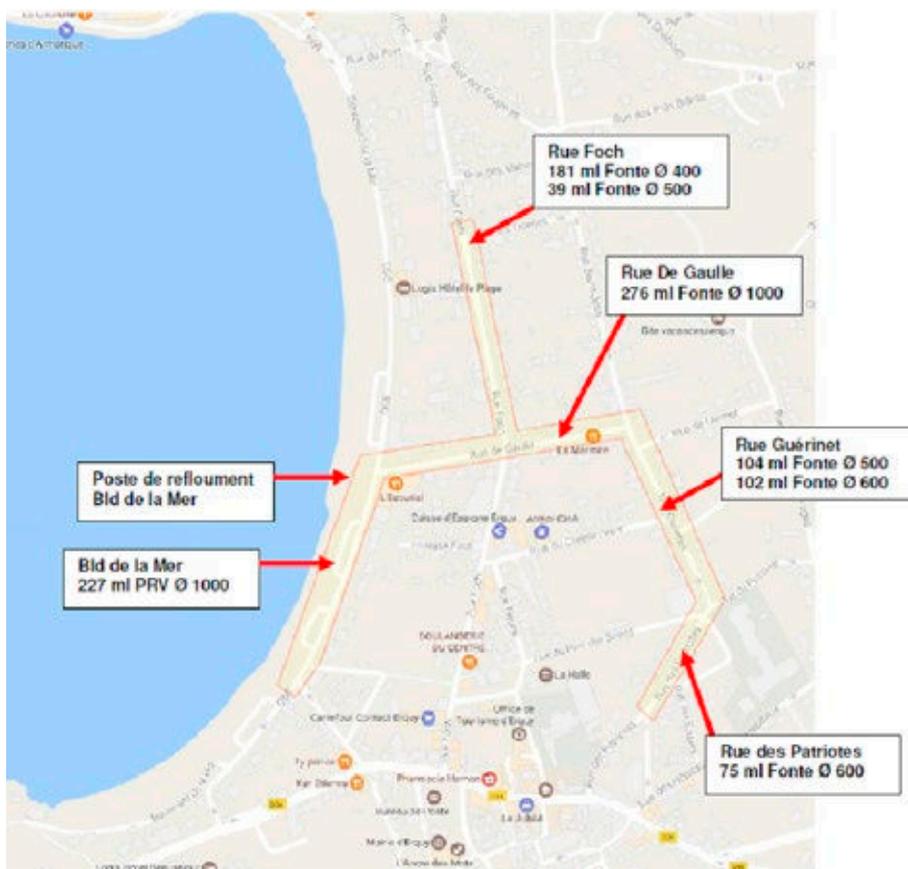
# 2<sup>ème</sup> phase de rénovation du réseau pluvial du centre-ville

Le Conseil Municipal du 17 mars 2016 avait approuvé le programme technique des travaux de rénovation du réseau des eaux pluviales, tel qu'il a été établi par le bureau d'études EGIS EAU, pour un montant de 1 971 840 € HT.

Montant de l'opération (travaux + aléas + maîtrise d'œuvre + autres intervenants) : 2 054 000 € HT.

Un marché de maîtrise d'œuvre (PRO + exécution) relatif à la 2<sup>ème</sup> phase de la rénovation du réseau pluvial du centre-ville a été notifié le 17 février dernier au bureau d'études IDEE TECH de Rennes.

Le Conseil Municipal du 8 juin 2017 a approuvé le Projet (PRO) établi par le bureau d'études et a mandaté Mme le Maire pour réaliser les consultations des entreprises pour l'exécution desdits travaux.



## Contenu du projet

Les travaux seront réalisés de l'aval vers l'amont dans le cadre d'un seul marché mais en quatre tranches.

phases	PPI Travaux 2017 / 2018 / 2019 / 2020				
	Base PPI	2017	2018	2019	2020
	<b>1 971 840,00 €</b>	299 849,07 €	747 697,79 €	417 818,39 €	452 446,35 €
1	Boulevard de la Mer octobre 2017 – mars 2018	<b>294 082,67 €</b>	117 633,07 €	176 449,60 €	
	Poste de refoulement octobre 2017 – mars 2018		182 216,00 €	273 324,00 €	
2	Trop-plein PR janvier – février 2018	<b>568 059,17 €</b>		43 258,67 €	
	Amorce rue de Gaulle janvier – février 2018		69 260,50 €		
3	Reste rue de Gaulle octobre 2018 – mars 2019	<b>463 512,57 €</b>		185 405,03 €	278 107,54 €
4	Rues Guérinet et des Patriotes octobre 2019 – mars 2020	<b>349 277,13 €</b>			139 710,85 €
5	Rue Foch octobre – novembre 2020	<b>242 880,07 €</b>			242 880,07 €
	Aléas techniques & révisions	<b>54 028,40 €</b>			

# Une borne de charge pour véhicules électriques à Erquy

Le **Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor (SDE 22)** déploie le **réseau Brev'Car (Bornes de Recharge Électrique pour Véhicules en Côtes-d'Armor)** sur l'ensemble du département.

160 bornes accélérées et 6 bornes rapides seront installées d'ici la fin de l'année 2017. Elles sont accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour les véhicules électriques ou hybrides.

La borne de recharge accélérée d'Erquy a été mise en service après deux mois de travaux, réalisés par l'entreprise Allez d'Erquy.

## UN RÉSEAU PUBLIC COMPLÉMENTAIRE

90% des recharges sont assurées par des solutions privées individuelles ou collectives. Le réseau déployé par le SDE22 est un réseau public complémentaire destiné à couvrir les 10 % restants et à répondre aux besoins des automobilistes effectuant de longs trajets ou des déplacements occasionnels non planifiés.

Deux types de recharges sont proposés en Côtes d'Armor :

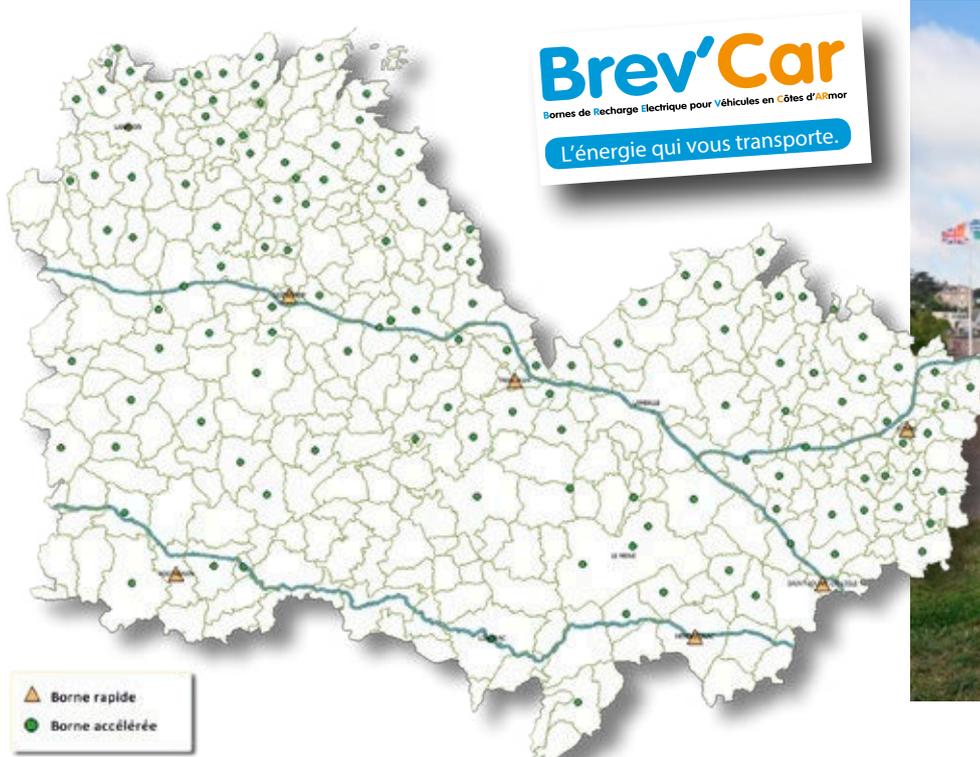
- Des bornes de recharge rapide (50 kW) permettant une recharge complète de batterie (environ 150 km d'autonomie en moins de 30 minutes).
- Des bornes de recharge accélérée (22 kW) permettant une recharge partielle (environ 20 km d'autonomie en 15 minutes, ou 60 km d'autonomie en 30 minutes).

## 10 000 € d'investissement

Le coût de la borne de charge d'Erquy est de 10 000 € HT, dont 1 300 € pour le raccordement électrique (réalisé par Enedis) et 1 200 € pour la signalisation (réalisée par le centre technique départemental). L'opération Brev'Car se chiffre à 1,8 M € pour les Côtes-d'Armor.

L'Etat, via les investissements d'avenir confiés à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe)	50 %
Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE)	25 %
la Région Bretagne	20 %
Lamballe Terre & Mer	5 %

La commune d'Erquy n'a engagé aucun frais dans cette opération.



## une borne de charge, comment ça marche ?

Plusieurs possibilités s'offrent aux automobilistes qui veulent utiliser les bornes de charge :

- Le badge Brev'Car est disponible auprès du SDE 22, il suffit de leur en faire la demande directement ou de télécharger le formulaire sur leur site web.
- Un accès est possible avec un smartphone et un QR code
- KorriGo, la carte des déplacements en Bretagne, permettra prochainement d'accéder aux bornes de recharge
- Une **activation par carte bancaire** sera également mise en place dans quelques mois.

Un **numéro d'assistance et de dépannage** vient d'être mis en service du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, **02 96 79 70 00**. En dehors des heures ouvrées **02 96 74 16 46**.

## combien coûte une Recharge ?

Pour le démarrage de l'opération, la recharge sur Brev'Car est gratuite. Une concertation est en cours avec les autres syndicats d'énergie bretons et la Région Bretagne pour définir une tarification simple.

### Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor

53 boulevard Carnot - 22000 SAINT-BRIEUC

[www.sde22.fr](http://www.sde22.fr)

02 96 01 20 20

## Un nouvel équipement sportif

Le **Club de Tennis d'Erquy** a inauguré samedi 24 juin dernier **4 courts de beach tennis** sur le site municipal du Portuais. Un tournoi s'est déroulé tout le week-end pour faire découvrir un sport technique, physique et surtout très fun.

Le **beach tennis** existe depuis plus de 30 ans en Italie, et est aussi très populaire en Argentine, au Brésil et dans les DOM TOM. En métropole, cette jeune discipline a vu le jour dans le sud et se répand sur le littoral notamment. Des championnats nationaux et départementaux sont organisés sous l'égide de la **Fédération Française de Tennis (FFT)**.

Tout l'été, le club propose **des stages de tennis et de beach tennis** animés par Fabrice JORDAENS. Pour les 2 disciplines, tous les niveaux sont acceptés, renseignements au 06 17 36 37 26.

### POURQUOI adopter Le Beach tennis ?

*Très accessible, ce sport n'exige pas d'être joueur de tennis. Très proche du badminton, quelques minutes suffisent à l'appréhender. Ne nécessitant que peu d'investissement matériel, il se joue essentiellement à 2 dans un cadre agréable et un esprit très convivial et peut être pratiqué en loisir ou en compétition (Licence FFT).*



Sur la plage en famille ...



Les courts de beach tennis du Portuais

### Erquy Tennis Club

07 69 22 66 40

02 96 72 13 94

# Améliorer votre habitat et bénéficier d'aides financières pour vos travaux

- Vous souhaitez réaliser des travaux en vue de baisser votre facture de chauffage ?
- Votre logement a besoin d'aménagements pour vous permettre de vivre chez vous en toute autonomie, malgré votre handicap ?

La Communauté de Communes Lamballe Terre & Mer a souhaité mettre en place une assistance pour ces projets de travaux dans votre résidence principale et à mandaté pour cela le **Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT)**, bureau d'études spécialisé en amélioration de l'habitat. **Jusqu'en décembre 2017**, un chargé d'opération du CDHAT assurera une permanence gratuite au sein de votre Communauté de Communes une fois par mois, pour :

- Vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de

votre projet,

- Vous conseiller sur les travaux les plus efficaces, selon votre besoin,
- Etablir un plan de financement prévisionnel prenant en compte votre apport personnel, vos prêts éventuels et les subventions possibles,
- Monter votre dossier de demande de subvention et assurer son suivi.

## DES AIDES POUR QUI ?

Ces aides s'adressent aux propriétaires privés sous conditions de ressources pour des travaux dans leur résidence principale.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

- Logement de plus de 15 ans,
- Logement occupé après travaux à titre de résidence principale pendant 6 ans,
- Travaux réalisés par des professionnels,
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions.

**Jean-Luc DUBOS**

*1<sup>er</sup> Adjoint en charge de l'Urbanisme  
Conseiller Communautaire Lamballe Terre & Mer*

**Lamballe Terre & Mer**

*Permanence 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h15  
à l'Accueil de proximité de Saint-Alban*

*Service Habitat de Lamballe Terre & Mer*

*02 96 50 00 30*

*lamballe-terre-mer.bzh*

**CDHAT**

*Zoopôle Immeuble Phébus - rue Irène Joliot Curie*

*22440 PLOUFRAGAN*

*02 96 01 51 91*

*www.cdhat.fr*

### SERVICE LOCAL D'INTERVENTION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

*Ce dispositif de lutte contre la précarité énergétique s'adresse aux habitants ayant des difficultés à payer leurs factures d'énergie ou à chauffer leur logement. Il permet à tous de bénéficier d'une visite à domicile d'un ambassadeur spécialement formé, afin d'identifier les problèmes rencontrés dans le logement, et apporter des solutions concrètes et pérennes pour diminuer les factures et / ou améliorer le confort du logement. Chaque situation fait l'objet d'un rapport de visite qui est présenté en comité de suivi auprès de plusieurs partenaires de l'action sociale, afin de déterminer la meilleure orientation ou prise en charge à donner pour chaque ménage. L'ALEC effectue des visites à domicile et participe à l'animation du dispositif en lien avec les collectivités.*

**Agence Locale de l'Energie  
et du Climat du Pays de Saint-Brieuc**

*02 96 52 15 70*

*contact@ale-saint-brieuc.org*

*www.ale-saint-brieuc.org*

# Promotions au Centre de Secours

Pierrick Lemaître, chef du Centre de Secours d'Erquy a été promu Capitaine le 1<sup>er</sup> juin 2017. Sa carrière de pompier débute le 26 août 1973 à la caserne d'Erquy jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1975, date où il rejoint la Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris. Il est revient à Erquy en 1980 et devient chef du Centre de Secours en 2006, en remplacement du Capitaine Christian Frémont, parti à la retraite.

Les autres promus du Centre de Secours d'Erquy sont :

- Olivier Château, au grade d'adjudant,
- Didier Saez et Florian Perroquin au grade de Sergent-chef,
- Valentin Caruel, au grade de Caporal.

Deux autres pompiers seront distingués au 1<sup>er</sup> août 2017 : Philippe Alviset et Germain Lemaître, tous deux au grade d'adjudant.



Le Centre de Secours d'Erquy dispose à l'heure actuelle de 33 pompiers, tous volontaires.

**Michel Morgand**  
*1<sup>er</sup> Conseiller Délégué*

## Qualité des eaux de baignade, une surveillance constante

La période de surveillance de baignade est fixée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du 15 juin au 15 septembre. A l'issue de chaque saison, les classements des plages sont définis par l'ARS en application de la directive européenne 2006/7/CE.

En 2016, l'eau de 7 plages suivies sur 8 a été classée d'excellente qualité : plage de Saint-Pabu, plages de Caroual Centre et Caroual Nord, plage de Lourtuais, plage du Portuais, plage du Guen-Lanruen, plage de Saint-Michel. L'eau de la plage du Centre a quant à elle été classée de bonne qualité.

En complément des analyses bactériologiques effectuées par l'ARS,

la commune met en place une surveillance quotidienne des plages et réalise des analyses bactériologiques complémentaires pour les plages du Centre et de Caroual. La plage des Montiers aux Hôpitaux est intégrée à ce dispositif et est en attente de classement par l'ARS.

### Une information actualisée

Au cours de la saison, une information complète et actualisée sur les plages ainsi que les derniers résultats d'analyses sont accessibles sur le site internet de la ville [www.ville-erquy.com](http://www.ville-erquy.com). Les dernières informations figurent également sur **Erquy infos** qui paraît un vendredi sur deux et les panneaux d'information des plages (photo ci-dessus) affichent le classement de la plage en début de saison ainsi que toutes les analyses réalisées au cours de l'été.

Nous vous incitons à nous faire part de vos observations concernant les plages ou la qualité des eaux de baignades sur les cahiers déposés à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la Mairie, à la Capitainerie, à la Maison de la Mer et au Poste de secours de Caroual.



# Pirate de Bretagne à Caroual



Depuis 2016, le Centre nautique a repris le club de plage de Caroual sous le label **Pirate de Bretagne**.



Il accueille les enfants de 3 à 10 ans dans un parc sécurisé, doté de nombreux équipements (trampolines, balançoires, slackline, toboggan, ...). Sont proposés des jeux collectifs, du land-art (structures en sable et laisse de mer), découverte de l'environnement (pêche à pied, ...), des activités nautiques (baptême en voilier, stand-up paddle), des grands jeux (olympiades, chasses aux trésors, ...), tout un programme pour que les enfants s'amuse et se fassent de nouveaux copains sur la plage.

De nombreuses formules allant de la demi-journée à la semaine complète, des forfaits ouverts sont utilisables selon les envies.

Inscription à la semaine (5 x ½ journée)	50 €
Inscription à la semaine (5 journées complètes)	90 €
Forfait (5 x ½ journée)	55 €
Forfait (10 x ½ journée)	110 €

## NOUVEAUTÉS 2017

Des cours de natation en mer sont proposés dans le cadre du club à partir de 5 ans.

Cours de natation (½ heure)	15 €
Cours de natation (½ heure) + Pirate (½ journée)	20 €
Stage de natation (5 x ½ heure)	75 €
Stage de natation + Pirate (½ journée)	100 €

Un point location de Stand Up Paddle est à votre disposition sur le club Pirate. Il est aussi possible de garder l'enfant pendant une activité (aquagym) ou une location (forfait de 5 €).

**Centre Nautique d'Erquy**

[www.centrenautique-erquy.fr](http://www.centrenautique-erquy.fr)

02 96 72 32 62

## Conseil Municipal des Enfants

Le vendredi 21 avril, les huit jeunes élus du **Conseil Municipal des Enfants** d'Erquy ont visité le **Conseil Régional de Bretagne** à Rennes. Pour cet événement, ils ont rejoint d'autres enfants de Landéhen et Plénée-Jugon. Après avoir visité le jardin pédagogique, une réalisation du CME de Landéhen, tous les jeunes élus ont rejoint la gare puis le métro jusqu'à l'hémicycle de l'Hôtel de Courcy. Là, ils ont pu échanger avec le Vice-Président de Lamballe Terre et Mer et Conseiller Régional, Philippe Hercouët. Tous se sont prêtés au jeu des « questions-réponses ». La présentation du budget de la Région a permis aux enfants de comprendre comment l'argent public était investi. Les questions parfois naïves étaient souvent les plus concrètes ! Ainsi, les jeunes connaissent maintenant le coût d'un train TER, tel celui qu'ils ont emprunté.

Les jeunes élus ont monté et présenté un diaporama lors du Conseil Municipal des « grands » le 11 mai dernier pour illustrer leur visite à Rennes. Chacun a ensuite pris la parole pour exposer les idées ou les projets développés tout au long de cette année scolaire.

Max, Sacha B, Lucas, Kirsten, Sacha M, Elouann, Eloodie et Gabin se sont investis pour participer à la vie de leur commune, félicitations à ces jeunes élus et à leur animateur pour leur investissement et leur travail.



# Union Sportive d'Erquy (USE) au plus haut



Pour le match retour, le coach Jimmy Rio et son équipe se sont déplacés à Lorient, accompagnés d'un bus de supporters venus encourager leur équipe fanion. Les lorientais, contraints de l'emporter après la défaite 2-1 du match aller, n'ont pas trouvé la faille face à de vaillants Réginiens qui ont marqué dès la 4<sup>ème</sup> minute, puis un second but à la 30<sup>ème</sup>.

Ayant échoué de peu l'année précédente, l'USE avait pour objectif de monter de la Promotion d'Honneur (PH - 5<sup>ème</sup> division régionale) en division supérieure.

L'équipe du Président Yves Renaut était en tête de son championnat durant toute la saison et s'est fait remonter par l'équipe de Dinan-Léhon sur les deux dernières journées pour terminer seconde de son groupe, mais restait cependant prioritaire pour une potentielle montée en division supérieure.

## DE 5 à 3 DIVISIONS

Suite aux remaniements des régions sur le territoire, la Fédération Française de Football (FFF) a souhaité un fonctionnement identique pour toutes ses ligues régionales, avec seulement 3 divisions (R1, R2, R3). La ligue de Bretagne passe donc de 5 à 3 divisions. L'équipe d'Erquy, afin d'atteindre la division supérieure, a dû jouer un match de barrage aller-retour contre une équipe de DSR (3<sup>ème</sup> division régionale).

## CHAUDRON DES VERTS

Le Stade Capitaine Erhel, notre "chaudron" des verts, a reçu en match aller l'équipe de Lorient Folclo. La fête était de mise : banderoles, drapeaux, tambours, stand de restauration, sono, ambiance festive pour plus de 500 spectateurs venus encourager les verts. Les réginiens se sont imposés 2 buts à 1, ce qui a déclenché l'euphorie du public.

A l'entame de la seconde mi-temps les lorientais accentuent leur pression mais le gardien des verts ne laisse rien passer, et ce sont les visiteurs qui augmentent encore le score à 15 minutes de la fin du match par un troisième but. Les locaux réduisent finalement le score sur penalty, ce qui ne change pas l'issue du match. Ce sont les Réginiens qui évolueront donc en R2 la saison prochaine !

BERNARD CHATELLIER, ancien joueur ayant évolué en DRH, a confié :

« A mon époque on avait du public, mais on n'avait pas cette ambiance ! c'est super ! ».

Ainsi, l'Union Sportive d'Erquy atteint son plus haut niveau à la veille de fêter ses 100 ans en 2020.

De retour au stade Capitaine Erhel, les joueurs et l'encadrement sont acclamés par le « Kop vert » (comme se sont surnommés les supporters). « Cette victoire va marquer le club », soutient Yves Renaut.

**Sylvain RENAUT**  
Conseiller Municipal

# L'école Joseph Erhel à la découverte du territoire



Tout au long de l'année scolaire, les élèves de l'école Joseph Erhel sont partis à la découverte de leur territoire en partenariat avec le Syndicat Mixte Grand site Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Les classes de Mme Briend et de Mme Goerger ont choisi d'étudier la flore locale : les plantes de trois milieux différents, celles de la forêt dans la vallée Denis, celles du marais des Sables d'Or et celles de la lande au Cap d'Erquy. Ces sorties ont donné lieu à des explorations sensorielles et à des réalisations plastiques.

La classe de Mme Deruelle a quant à elle choisi de découvrir l'histoire locale. Les élèves se sont retrouvés dans la peau d'hommes préhistoriques dans une grotte à Planguenoul. Au Fort La Latte, ils se sont immergés dans le Moyen-Age en participant à différents ateliers (réalisation de blasons, enluminures, construction d'arches en 3D ...). La dernière étape se situait à Dahouët avec la visite du

corps de garde, la découverte du travail des carriers et de la grande pêche à Terre-Neuve.

C'est un travail autour du paysage qui a été proposé à la classe de CE1/CE2 de Mme Wroblewski et de Mme Gestin. Les élèves sont partis de l'observation de leur environnement proche (espaces urbains, naturels et ruraux). Ils ont appris à lire des paysages et à réaliser des croquis qu'ils ont ensuite décalqués et coloriés avec des crayons aquarellables.

Les élèves de CM1 de M. Bouche et de M. Bisson sont partis, dans un premier temps, découvrir le patrimoine bâti du Cap d'Erquy en kayak. Dans un second temps, ils sont allés voir de plus près, sur le terrain, ce qu'ils avaient observé depuis la mer : four à rougir les boulets, corps de garde, forge, front de taille, abri du canot de sauvetage. Au programme, l'histoire des carrières, la défense des côtes et le sauvetage en mer.



## EXPOSITION

Les travaux des élèves ont été regroupés en juin dernier, avec ceux des autres classes participantes, lors de l'exposition Grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel à la Galerie d'art municipale.

École Joseph Erhel

[amicalelajque-josepherhel.jimdo.com](mailto:amicalelajque-josepherhel.jimdo.com)

02 96 72 38 88

# Collège Thalassa un parcours autour de la mer

Les équipes pédagogiques du **Collège Thalassa** proposent aux élèves un parcours cohérent d'activités autour de la mer tout au long de leur scolarité :

- en 6<sup>ème</sup> pratique de la natation,
- en 5<sup>ème</sup> perfectionnement en natation et découverte de la randonnée palmée,
- en 4<sup>ème</sup> voile,
- en 3<sup>ème</sup> secourisme (avec un axe fort sur le secourisme en mer).

## Les élèves de 4<sup>ème</sup>, PRÊTS POUR UNE SÉANCE DE CATAMARAN SOUS LE SOLEIL !

Les élèves des deux classes de 4<sup>ème</sup> suivent un cycle de voile de huit séances, accompagnés par Yoann Pouliquen, professeur d'EPS et les moniteurs du centre nautique. « *la quasi totalité des élèves a déjà pratiqué le catamaran en primaire. L'objectif est, qu'à l'issue de cette session, ils atteignent le niveau d'autonomie* ».

Après quatre séances en piscine avec Antoine Mazeau, leur professeur d'EPS, et Fabien Spizzo, Directeur du club de plongée, les élèves de 5<sup>ème</sup> ont appris à se propulser avec des palmes et à respirer avec un tuba.

« *C'est trop génial* », lance une élève dont le groupe a choisi un animal à tête d'âne, corps de tigre et queue de crocodile.



Catherine Dumont, la professeure de SVT, s'est aussi totalement impliquée en travaillant sur l'appareil respiratoire, la gestion de l'effort en milieu aquatique mais aussi la faune et la flore sous marine. A cet effet, Nicolas Mérad, le président d'Histoire d'eau, est venu en classe faire découvrir les différents poissons que les élèves pourraient rencontrer lors des randonnées palmées en mer. L'aboutissement de cette formation a permis la pratique de la randonnée palmée qui s'est concrétisée lundi 29 et mardi 30 mai dernier. Les élèves ont embarqué à bord du bateau « Histoire d'eau » pour leur première sortie au Cap d'Erquy. Après 45 minutes d'immersion, les élèves étaient ravis, « *vivement les prochaines séances !* ».

## ATELIERS D'ÉCRITURE À DISTANCE POUR LES ÉLÈVES DE 6<sup>ème</sup>

« *Les élèves de sixième ont une imagination débordante, il faut même parfois la canaliser* ». Fort de cette constatation Loïc Marchand, professeur de français, a lancé un projet ambitieux et novateur qui enthousiasme ses jeunes élèves : un **atelier d'écriture à distance via Skype et un logiciel d'écriture participative**. Ils échangent en direct avec Hervé Jubert, auteur de littérature jeunesse spécialisé dans le fantastique.

Les jeunes écrivains travaillent en groupes, chacun choisissant une chimère (animal fantastique), sur la vingtaine proposée par leur professeur. « *L'auteur donne les consignes et l'objectif est d'écrire des petits textes sur l'aventure de ce personnage, puis le groupe passe le relais à celui de la seconde classe, qui rebondit sur de nouvelles consignes, ils apprennent ainsi à respecter le travail de l'autre, dans l'interactivité* ».

Du Tarn où il réside, l'auteur gère le travail des six groupes en action. « *Le travail à distance efface la timidité* ». Leurs "padlets" (petits textes) seront présentés sur le site internet du collège.

**Collège Thalassa**

[www.college-thalassa-erquy.ac-rennes.fr](http://www.college-thalassa-erquy.ac-rennes.fr)

02 96 72 15 30

# Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel a soufflé ses 25 bougies

**25 années d'activités fêtées durant 25 heures** au plus près des habitants du Grand Site, avec les Communes de Plévenon / Fréhel / Plurien / Erquy, les intercommunalités et le département, membres statutaires de cette structure ... 25 heures d'animations gratuites, familiales et conviviales.



## POUR MÉMOIRE

**En 1989 une association dite « d'animation des caps » s'était constituée.** Ses objectifs étaient de préserver et de valoriser le patrimoine des caps classés, au titre de la Loi de 1930, en 1967 pour le Cap Fréhel et en 1978 pour le Cap d'Erquy ... et ceci à l'initiative de Charles Josselin.

**En 1992 cette association s'est transformée en Syndicat mixte : le « Syndicat des caps d'Erquy et Fréhel ».** Il rassemblait alors les communes d'Erquy, de Fréhel et le département. Il avait pour mission la mise en valeur des caps : la protection et la gestion

du patrimoine, l'étude et le suivi scientifiques des milieux naturels et des espèces, l'accueil du public et le développement d'activités à caractère pédagogique.

**C'est également au milieu des années 90 que, sur le volet « protection et gestion des espaces naturels », le Syndicat mixte commence à se doter d'une mission « travaux et aménagements ».** Ainsi, il lance de grands chantiers, principalement axés sur la création et l'entretien de sentiers de randonnée, tels que le circuit du marais de l'Islet, des Templiers, ... etc.

## PARALLÈLEMENT, LES RÉFLEXIONS SUR LA PROTECTION DES CAPS FONT LEUR CHEMIN

Sur le Cap d'Erquy, le département et la commune avaient été précurseurs. Dès les années 80, le Conseil général avait acquis le cap, dans le cadre de sa politique départementale « Espaces naturels sensibles », et d'années en années, avec la Commune d'Erquy, avait défini et mis en œuvre un formidable plan d'aménagement alliant préservation de la nature, gestion des flux de fréquentation et tourisme durable.

**Des avancées notables pour la gestion de ces deux caps, une biodiversité explorée et reconnue, se traduiront en 2000 par la désignation du territoire en « site Natura 2000 ».** Le Syndicat mixte sera désigné Opérateur Natura 2000 sur un périmètre élargi aujourd'hui à la Baie de la Fresnaye.

En 2003, puis en 2006, c'est l'arrivée de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, en lieu et place des communes de Plurien et d'Erquy. Les missions du Syndicat mixte perdurent : les animations vont en se développant, moult travaux sont réalisés en lien avec les espaces naturels et la maîtrise de la fréquentation touristique, avec notamment les 16 itinéraires des « balades en Penthièvre ».

Dans le même temps, le Syndicat mixte, qui avait adhéré en 2000 au Réseau des Grands Sites de France, menait, avec les collectivités locales, des actions en faveur du patrimoine.

En 2011 et 2012, **la structure prend un nouveau tournant et décide de se lancer dans une « Opération Grand Site »**. Un nouveau souffle est donné au territoire.

L'ensemble de ses missions d'animations ou de coordination sont redéfinies, réorientées, lancées ou relancées ; d'autres s'arrêtent, comme celles relatives aux travaux sur les espaces naturels qui basculent sur les Communes et Communautés de communes. Le Syndicat devient le « Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel », avec la définition d'un véritable plan de communication. Les élus du territoire et l'ensemble de ses partenaires s'affairent pour la rédaction d'un diagnostic qui aboutit, en 2016, à la validation d'un programme d'actions, autour du paysage et du patrimoine naturels, de l'accueil du public et de l'économie locale.

Citons un certain nombre d'actions déjà menées dans ce cadre et portées par divers maîtres d'ouvrages, avec un très fort engagement des Communes et du Département :

- la véloroute / voie verte (projet porté par le Conseil départemental),

- requalification du Cap d'Erquy (Conseil départemental / commune d'Erquy), avec notamment la liaison port-cap en 2016,
- aménagement de la vallée de Diane (Plurien et Fréhel),
- diverses aires de stationnements (et notamment celle du bourg de Plévenon mise en place par la commune),
- belvédère du Cap Fréhel (porté par le Conservatoire du littoral).

**La nouvelle étape est l'obtention, en 2018, du label Grand Site de France pour cette structure.**

Souhaitons longue vie à ces beaux projets et à cette structure, qui cristallisent des liens entre partenaires locaux, dans le but de préserver et de valoriser au mieux le patrimoine remarquable des caps.

**Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel**

[www.grandsite-capserquyfrehel.com](http://www.grandsite-capserquyfrehel.com)

02 96 41 50 83

## Ecole Notre-Dame, réalisation des projets de l'année scolaire

Ce mois de juin voit l'aboutissement de différents projets initiés au cours de l'année scolaire.

Dans le cadre du projet d'école sur **le goût des mots et des livres**, chaque classe a écrit des livres sur les animaux en suivant un thème (la reproduction, l'alimentation ou encore les animaux imaginaires), accompagnés par des auteurs / illustrateurs, comme M. Dohollau et Mme Villedieu. Le **projet artistique Trans'arts sur les animaux** s'est clôturé par des expositions à Hillion avec les écoles du secteur et à la bibliothèque d'Erquy. En mai, la classe de CE1 a présenté à d'autres écoles son film d'animation lors du **festival "Clip'art"** au cinéma de Lamballe (film à regarder sur le site web de l'école).

Pour finir l'année en beauté, les élèves de maternelle et de Cours Moyen ont participé à l'exposition montée par le **Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel** à la **Galerie d'art municipale**.



**Ecole Notre-Dame**

[ecole.nd.erquy.free.fr](http://ecole.nd.erquy.free.fr)

02 96 72 48 41

## Boulevard des musiques



Faut qu'ça guinche

L'année 2017 est une année de changement. Erquy a décidé de vous proposer chaque mercredi sur le boulevard de la mer ou square de l'hôtel de ville, des musiques festives, à danser ou simplement à écouter, pour vous distraire, pour égayer vos vacances de sons souvent inattendus ...

Cette saison, nous découvrirons les **Churchfitters**, un groupe pop folk celtique, quatre virtuoses sur une scène bondée d'instruments ... inattendus, comme des enjoliveurs ou des poêles à frire. **Faut qu'ça guinche**, un groupe de chanteurs français avec une

énergie qui donnera envie de danser jusqu'au bout de la nuit. **Digresk**, six musiciens au style festif, coloré, épicé, emballant, une musique à danser de Haute et Basse Bretagne. **Le P'tit Son**, un bastringue organisé et subtil : musique manouche, jazz, rock. **Ooz Band**, un jazz band déjanté, en interaction avec le public. **Raül y Manoloco**, certains nés à Cuba, d'autres partageant leurs racines entre la Guadeloupe et la Bretagne, cette alchimie produit des saveurs sonores d'ici et d'ailleurs. **Hop Hop Hop Crew** a la réputation d'enchanter son public à chacun de ses concerts. Reprise de musiques des balkans mais ... rien de traditionnel : ils y ont mis leur touche personnelle. Nous terminerons cette première édition des **Boulevards des musiques** par un groupe de jeunes bretons, lauréats du concours interlycées de Lannion 2017, **He-jañ**. Nous laissons cet espace d'expression traditionnellement aux jeunes musiciens en devenir.

**Boulevard des musiques**, huit soirées festives et musicalement variées qui vous sont offertes chaque mercredi, du 12 juillet au 30 août, sur le boulevard de la mer ou square de l'hôtel de ville.

**Maryvonne CHALVET**

*Adjointe à la Culture et au Tourisme*

## L'Amérique Grandeur Nature

L'exposition **Amerique Grandeur Nature**, proposée par les éditions Gallmeister pour fêter leurs 10 années d'existence, a fait escale à la bibliothèque au mois de mai. **Les photographies**, accompagnées de citations d'auteurs, **proposaient 12 visions de l'Amérique**, celle des grands espaces dont l'éditeur s'est fait une spécialité.

En marge de cette exposition, **Marie Moscoso**, éditrice, est venue à la rencontre des lecteurs et a ouvert un nouvel horizon de lectures, en partageant son enthousiasme et ses nombreuses histoires, autour des auteurs et de leurs romans. Ce fut aussi l'occasion de parler de l'Amérique à travers sa littérature, une approche originale et éclectique de ce pays-continent.



# P'tit Jules, le secret du réginéen



P'tit Jules est né en mars 2016 sous la plume de Dany, un habitant de la banlieue de Lille. Depuis 2001, l'année où Dany et sa compagne viennent en Bretagne et à Erquy notamment, ils découvrent de nombreux sites de notre côte et particulièrement le site de l'îlot Saint-Michel. La Bretagne devient dès lors leur « seconde maison ». Outre le dessin, Dany est passionné de photo. Au fil des années, il collecte des milliers de clichés de la Bretagne. Ainsi naît pour le dessinateur amateur l'idée d'une BD dont l'action se situerait à Erquy. En mars 2016, il se lance enfin dans l'écriture de *P'tit Jules*. Avec l'aide de Sandrine sa compagne, fan invétérée d'Agatha Christie, il peaufine l'intrigue de l'histoire. Les milliers de photos prises à Erquy l'aident également à situer les décors de son album : ce sera l'îlot Saint-Michel, endroit qu'ils affectionnent particulièrement. Les premières pages naissent en juillet, et après un travail d'équipe de relecture, P'tit Jules voit le jour en janvier 2017.

## Dédicace

Tiébo, l'auteur de *P'tit Jules*, sera présent aux **Artisan'Halles** **lundi 28 août** pour rencontrer les lecteurs et dédicacer son album.

*P'tit Jules - le secret du Réginéen* est alors édité sur une plateforme d'auto-édition et mis à la vente dans les semaines qui suivent à la Maison de la presse.

**Maryvonne CHALVET**

*Adjointe à la Culture et au Tourisme*

# Linogravure avec Morgane Chouin

Durant les vacances d'avril, un vent de fraîcheur a soufflé sur le Blé en Herbe grâce aux très belles linogravures de bord de mer de **Morgane Chouin**, artiste de la région rennaise. Des tableaux dans une dominante de bleu et d'orangé, qui faisaient la part belle aux gestes quotidiens des pêcheurs, et parfois de leurs femmes, notamment des sardinières ! **L'exposition s'est terminée par un atelier d'initiation à la linogravure animé par l'artiste elle-même**, 12 graveurs en herbe ont ainsi pu s'essayer à la pratique, dessiner, graver et imprimer leur propre création.

La demande de participation n'ayant pu être satisfaite en avril (le nombre de stagiaires est limité à 6 par session), un nouvel atelier sera organisé au mois d'août, n'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque !



# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

## Article 353 du code pénal de Tanguy Viel

Martial Kermeur a tué Lazéneq, un promoteur immobilier véreux qui l'a escroqué, lui, ancien ouvrier de l'arsenal ainsi que beaucoup d'autres ... Lors d'une sortie en mer, il l'a fait basculer par-dessus bord et, face au juge, sur près de 200 pages, il déroule sa déposition. Il raconte d'abord l'arrivée de Lazéneq dans la petite ville de la presqu'île, plutôt morte sur le plan économique. A force de tapes dans le dos, de grands sourires et de beaux discours, Lazéneq semble être l'homme de la providence. Il fait naître des rêves de grandeur, fait miroiter un « Saint-Tropez breton » et les bénéfices juteux que pourraient retirer tout investisseur dans le projet, qui ne restera hélas, que « l'hypothèse d'un futur ». Puis, Kermeur, avec une précision presque clinique, dissèque les rouages de la manipulation, explique comment naît la colère et surtout l'humiliation, l'impuissance des petites gens face à une mécanique bien huilée. Croyant protéger son fils, il l'a tenu à l'écart, comprenant son erreur trop tard.

Kermeur porte a posteriori un regard très lucide sur son histoire ; le texte, d'une grande humanité est servi par une écriture ciselée, épurée, et Tanguy Viel est un virtuose de la métaphore. Un roman social qui se lit d'une traite et dont on sort rasséréiné.

*Coup de cœur des lecteurs du prix Louis Guilloux 2017.*



## Le monde des timbres pour les philatélistes en herbe de Jean-Marc Billioud



Voici un documentaire très réussi qui s'adresse à tous, enfants, adultes, collectionneurs ou non. L'auteur revient tout d'abord sur l'histoire du timbre : sa création, sa conception et les différentes voies de distribution du courrier au fil du temps. Puis, il nous apprend à décrypter les

timbres : les mentions légales, les particularités (1<sup>er</sup> jour d'émission), la symbolique. Un livre passionnant, qui fourmille d'anecdotes : savez-vous par exemple qu'au début du timbre-poste, c'était au destinataire de payer l'envoi en fonction du poids et de la distance ? Enfin, Jean-Marc Billioud s'arrête sur différentes familles de timbres : les Marianne, les animaux, les héros de bande dessinée, le sport, les commémorations, l'occasion de parcourir l'histoire et la culture, de France et d'ailleurs, de façon originale et ludique. Si chaque double page comporte des encarts « *Conseils au collectionneur* », précieux pour les débutants notamment, le livre s'intéresse davantage au timbre (son histoire, sa diversité) qu'à la philatélie proprement dite, c'est-à-dire qu'il ne donne pas de renseignements (ou très peu) sur la cote des timbres ou autres informations techniques. Un livre richement illustré, à la mise en page aérée, une lecture à la fois instructive et divertissante : bravo !

## Ici aussi, on a la LGV !

### Ici aussi, on voit la vie en rose

Falaises de grès rose d'Erquy



**BRETAGNE**  
PASSEZ À L'OUEST

EN 2017  
LAMBALLE-TROIS-ÈVES  
A 2H08  
DE PARIS

[passezalouest.bzh](http://passezalouest.bzh)

Lamballe dispose d'une gare TGV depuis de longues années. Dans le cadre de l'évolution des offres SNCF vers la LGV rapprochant Paris de la Bretagne, les élus du territoire ont insisté pour qu'elle perdure.

Au 2 juillet, **9 allers-retours quotidiens Paris-Lamballe** dont 3 directs seront mis en place, **plaçant Paris à 2h08 de Lamballe.**

Une campagne de promotion sur Facebook a été lancée depuis début juin par la Communauté de Communes (ci-contre).

Découvrez dès à présent les horaires de cet été et de la rentrée : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

# La Tribune

## Projet d'arasement du barrage de Montafilan

La loi Grenelle de l'Environnement de 2010 impose le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau et donc, l'aménagement ou l'arasement des barrages tel que celui de Montafilan, propriété de la commune d'Erquy. Ce barrage constitue indéniablement un obstacle à la libre circulation des poissons et des sédiments roulés par la rivière. L'importante dégradation du lit de l'Ilet dans sa partie basse, essentiellement due à la disparition des bancs de sables et graviers, en est une conséquence bien visible.

Edifié en 1961 dans l'objectif de constituer une réserve sensée alimenter la station de production d'eau potable de Quélard, ce barrage n'aura en fait réellement servi qu'à créer un cadre très agréable, calme et reposant, un point de passage sur la rivière et un spot de pêche aux poissons blancs et aux carnassiers !

Une étude de remise en continuité du cours d'eau a été initiée par la Communauté de Communes Côte de Penthièvre en 2011. Parallèlement, un Comité de Pilotage a été mis en place pour suivre le dossier. Sous différentes initiatives, plusieurs réunions publiques ont été organisées sur le sujet. Sur les trois scénarii

## Parc éolien en mer, la vigilance s'impose

Le temps passant, de nombreux habitants d'Erquy ont pensé que ce projet, décidé en 2010, ne se ferait plus. Ils ont cru que leurs protestations, leurs inquiétudes seraient, si peu que ce soit, entendues. Il n'en a rien été. Le 18 avril 2017, le préfet des Côtes d'Armor a signé l'arrêté permettant la construction du parc éolien en mer rendant ainsi définitif le choix d'atterrage des câbles sur la plage de Caroual.

Dans ce contexte, les délibérations du conseil qui pointaient les problèmes que posent à notre commune le projet d'Ailes marines, prennent tout leur sens : qu'il s'agisse des exigences formulées par les professionnels de la pêche, des nombreuses réserves et oppositions exprimées par la population et plusieurs associations, sans compter des remarques de plusieurs organismes publics d'expertise.

Pour autant, il n'est pas question de baisser les bras. La vigilance la plus grande sur la réalisation du projet s'impose. En maintenant notre appui aux demandes des pêcheurs, en collectant les informations sur l'impact environnemental des travaux, en continuant à faire valoir les atouts de notre port, en établissant

proposés par le bureau d'étude, seul l'arasement de l'ouvrage répondait intégralement aux objectifs de remise en continuité du cours d'eau. Le scénario choisi étant celui qui répond le mieux aux objectifs de la loi, les crédits alloués par l'Agence de l'eau couvriront 80 % du coût de l'opération estimé à 107 800 € HT.

Les opérations de vidange, les travaux de déconstruction du barrage et de remise en continuité du cours d'eau seront suivis par un comité composé des services de la Préfecture et d'élus qui veilleront au bon déroulement des opérations. Le Comité de Pilotage sera réactivé. En effet, dans l'esprit des lois Grenelle de l'Environnement il nous paraît essentiel de travailler dans la foulée à la remise en valeur de la basse vallée de l'Ilet : création d'un nouveau passage à l'usage des piétons, cyclistes et cavaliers, aménagements paysagers de la retenue d'eau asséchée, remise en valeur des cheminements et d'un parcours de pêche de 1ère catégorie depuis le site de Montafilan et jusqu'à l'estuaire.

Le Conseil Municipal d'Erquy a décidé de redonner libre cours à la nature et à l'Ilet au travers d'une opération « durable », au bénéfice des réginéens comme de nos hôtes de passage et des générations à venir.

**Jean-Paul MANIS**

*Adjoint à l'environnement*

avec RTE des dispositions précises pour la réalisation du chantier d'atterrage afin de limiter les effets négatifs sur le tourisme.

Notre municipalité a un rôle essentiel à jouer et nous souhaitons la mise en place d'un comité de suivi local du projet.

Lors de la séance du conseil municipal du 11 mai dernier, les membres du conseil municipal des enfants nous ont présenté les résultats de leurs travaux et les projets qu'ils souhaiteraient voir se réaliser à Erquy. Un skate park, une salle où se retrouver, un accès possible, en hiver, à l'une des grandes piscines qui sont dans les campings serait bienvenus. Tous nos compliments aux enfants pour le travail accompli et la clarté de leurs exposés.

Il ne faudra pas oublier ces idées judicieuses lors des prochaines orientations budgétaires.

Bonne saison et bonnes vacances à tous.

**Osons Erquy**

*Michèle Babik, Sylvie Bouvet, Pascale Joulaud, Marie-Dominique Mallégo, Pierre Pelan, Roland Pineau*

# La SNSM, grande cause nationale 2017

La **Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCS)** fut créée en 1865, dix ans après le naufrage de LA SEMILLANTE, frégate militaire qui fit naufrage au large de la Corse et dont les 700 hommes d'équipage trouvèrent la mort, faute de secours. On installa, « là où la population maritime était assez nombreuse », quelques stations de canot. Erquy figure sur les cartes de la SCS comme poste de lance-amarres depuis 1870. La fondation de la station de canot intervint en 1903. La maison-abri, construite aux frais de la SCS, était située sur un terrain domanial, à l'emplacement des jeux de boules actuels, à la Vieille Echaussée.

La **Société Nationale de Sauvetage en Mer**, la SNSM, est née en 1967 de la fusion des deux associations : la « Société Centrale de Sauvetage des Naufragés » et les « Hospitaliers Sauveteurs Bretons », réseau de sauvetage opérant uniquement sur les côtes bretonnes depuis 1873.

La SNSM est une association « loi 1901 » formée de bénévoles, non rémunérés, tous secouristes. Les plus anciens forment les nouveaux bénévoles à leur entrée (stages d'équipiers) et l'association finance le stage de secourisme que les nouveaux entrants doivent obligatoirement effectuer.

A bord de **Côte de Penthièvre**, l'actuelle vedette de sauvetage, ils effectuent une centaine de sorties par an : secours aux naufragés, « exercices » réguliers, dispersions de cendres en mer, formations et diverses fêtes nautiques locales pour lesquelles ils assurent la sécurité. Une part importante de leur mission est d'assurer, en alternance avec les stations de Saint-Quay-Portrieux et de Loguivy-de-la-Mer, la sécurité des marins-pêcheurs lors de chaque campagne de pêche à la coquille Saint-Jacques, de novembre à mars.

## QUI PRÉVIENT LES BÉNÉVOLES DE LA SNSM ?

Les zones côtières françaises sont toutes surveillées par un **Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS)**. De Brest à La Hague, c'est le CROSS Corsen (près de Brest) qui reçoit les appels de détresse lancés en mer. Le CROSS repère la position du bateau, demande des renseignements sur la situation et déclenche la ou les stations les plus proches. Dès le déclenchement, les bénévoles n'ont qu'un quart d'heure pour être à bord et quitter le port.



## Comment est financée la SNSM ?

Jusqu'à aujourd'hui, les vedettes étaient financées à part égale par la SNSM nationale, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la station locale. Mais la Région se désengageant, la part des 3 partenaires augmentera sensiblement. Les bateaux, dont le coût est de 600 à 800 000 € et d'une durée de vie de 25 ans environ, oblige les bénévoles à une constante recherche de fonds. L'équipement des vedettes : 2 VHF, un radar, un sondeur, une moto-pompe, 2 cartographies, 5 VHF portables, du matériel de plongée, des valises de secourisme, est lui financé par la seule association locale et doit être régulièrement renouvelé.

Pour trouver les 20 à 30 000 € nécessaires à son budget chaque année et poursuivre sa mission, l'association organise fêtes, manifestations diverses, reçoit des dons de particuliers (déductibles d'impôts à hauteur de 66 %). Quelques associations locales aident également nos sauveteurs bénévoles en organisant un tournoi de golf, une représentation théâtrale, un concert, ou diverses autres manifestations au profit de cette association.

En cette année du cinquantenaire, saluons tous les bénévoles du passé et du présent qui jamais n'hésitent à partir au secours de vies humaines, parfois au péril de la leur.

Merci à Jean et à Hervé, les co-présidents locaux de la SNSM, pour leurs renseignements et leur aide.

**Maryvonne CHALVET**

Adjointe à la Culture et au Tourisme